

Secrétariat des Nations Unies



Annnonce de vacance de postes au Département des opérations de paix, nécessitant le détachement des fonctionnaires des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations Unies. La clôture du recrutement et la prise de fonctions du/de la candidat(e) retenu(e) sont subordonnées à la disponibilité des ressources budgétaires.

NUMÉRO D'AVIS DE VACANCE DE POSTE

2025-SPC-75927-DPO

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

9 mars 2026

TITRE FONCTIONNEL/NIVEAU

Officier chargé de la criminalité transnationale, P-3

LIEU D'AFFECTATION

BRINDISI, ITALY

UNITÉ ADMINISTRATIVE

DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS DE PAIX

CIRCULATION LIMITÉE AUX ÉTATS MEMBRES. ENGAGEMENTS LIMITÉS AUX POSTES FINANCÉS PAR LE COMPTE D'APPUI AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX.

Valeurs fondamentales des Nations Unies : Inclusion, Intégrité, Humilité et Humanité

RESPONSIBILITIES:

Sous la supervision directe du Chef d'équipe de la Capacité permanente de police (SPC), Division de la police, Bureau de l'état de droit et des institutions de sécurité, DOP, l'Officier chargé de la criminalité transnationale apporte un appui et une assistance dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale, la criminalité organisée et d'autres formes émergentes de criminalité, en particulier dans les environnements post-conflit. Dans le cadre de la gestion de la SPC et de la mission stratégique de la Police des Nations Unies, qui consiste à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des services de police nationaux et autres organismes chargés de l'application de la loi dans les contextes post-conflit, le titulaire collabore étroitement avec divers acteurs internationaux et nationaux, au siège et sur le terrain, afin d'aider à concevoir des stratégies, ainsi qu'à élaborer et mettre en œuvre des projets et des activités programmatiques. Lorsqu'il/elle est en poste à Brindisi, le titulaire contribue aux tâches de planification stratégique et opérationnelle, y compris à l'évaluation des besoins et des exigences de la Police des Nations Unies, des services de police nationaux et des autres organismes chargés de l'application de la loi que la Police des Nations Unies est mandatée à soutenir. Dans le cadre des activités globales de la Division de la police/SPC liées à la lutte contre la criminalité transnationale organisée et au renforcement des capacités des services de police et autres organismes chargés de l'application de la loi dans les pays ou zones de mission concernés, le titulaire formule des propositions pour l'utilisation de la SPC et conçoit et appuie la mise en œuvre des programmes et projets à lancer. En outre, le titulaire fournit des conseils sur les procédures et techniques d'enquête à l'appui de la planification et des missions de la SPC, en mettant l'accent sur la criminalité grave et transnationale. Cela inclut le renforcement des capacités en matière de gestion des preuves et de traitement des scènes de crime. Lorsqu'il/elle soutient les clients, le titulaire travaille en étroite collaboration avec la Police des Nations Unies ; il/elle contribue à conseiller les services de police nationaux et autres responsables de l'application de la loi dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, programmes et activités policières et de maintien de l'ordre pour lutter contre la criminalité transnationale ; en tenant compte de la pertinence des mesures de coopération entre autorités judiciaires et policières et de la coopération interinstitutions ; et il/elle contribue à la préparation de propositions sur la manière dont la SPC, conjointement avec la Police des Nations Unies, peut fournir une assistance spécialisée en matière de renforcement institutionnel dans ces domaines.

COMPÉTENCES:

Professionnalisme : Connaissance des théories, concepts et approches liés à la police démocratique, à l'application de la loi et à la sécurité communautaire, y compris l'évaluation des menaces pour la sécurité humaine, ainsi que l'analyse des lacunes, l'identification des normes et l'élaboration de plans de renforcement des capacités des organismes chargés de l'application de la loi ; aptitude à planifier, élaborer, mettre en œuvre et suivre des programmes, projets et activités dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale ; connaissance des tendances actuelles, des protocoles internationaux/régionaux pertinents et compréhension approfondie des pratiques de développement dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale et organisée ; bonnes compétences en recherche, analyse et résolution de problèmes ; capacité à identifier et à participer à la résolution de questions et problèmes complexes. Engagement à mettre en œuvre l'objectif de l'égalité des sexes en garantissant la participation égale et l'implication pleine et entière des femmes et des hommes dans tous les aspects des opérations de paix. **Aptitude à planifier et à organiser :** Élabore des objectifs clairs conformes aux stratégies convenues ; identifie les activités et tâches prioritaires ; ajuste les priorités si nécessaire ; alloue le temps et les ressources appropriés pour accomplir le travail ; anticipe les risques et prévoit des mesures de contingence lors de la planification ; suit et ajuste les plans et actions si nécessaire ; utilise efficacement son temps. **Travail d'équipe :** Collabore avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation ; sollicite les contributions en valorisant réellement les idées et l'expertise des autres ; est disposé(e) à apprendre des autres ; place l'agenda de l'équipe avant son agenda personnel ; soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même lorsque cette décision ne reflète pas entièrement sa propre position ; partage le mérite des réussites de l'équipe et accepte la responsabilité collective des insuffisances de l'équipe.

QUALIFICATIONS:

Éducation : Diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) en droit, criminologie, sciences sociales ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier cycle, assorti de qualifications académiques pertinentes et d'une vaste expérience dans les questions de réforme des services chargés de l'application de la loi, y compris la planification stratégique ainsi que la lutte contre la criminalité grave et organisée, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire avancé. L'obtention d'un diplôme d'une académie de police certifiée ou d'un établissement similaire de formation en application de la loi est obligatoire. **Expérience professionnelle :** Un minimum de cinq (5) années (sept (7) années en l'absence de diplôme supérieur) d'expérience policière active au

sein d'un service de police national ou d'un autre organisme chargé de l'application de la loi aux niveaux stratégique, opérationnel et administratif, dont au moins trois années d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de lutte contre la criminalité transnationale et organisée, est requis. **Grade** : Le candidat doit être en service actif dans la police et détenir au minimum le grade d'inspecteur principal/chef ou un grade équivalent à celui de commandant (major) ou supérieur. Une expérience dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, d'autres organisations internationales similaires ou de forums régionaux est requise. Une expérience dans l'utilisation de méthodologies et de sources modernes de recherche sur Internet est également requise. **Langues** : L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais (tant à l'oral qu'à l'écrit) est exigée. La connaissance du français est hautement souhaitable.

Date d'émission : 9 décembre 2025

La préférence sera accordée aux candidates ayant les mêmes qualifications.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante. Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.